

Paris, le 15 Mai 2019

TCHAO CHRISTIAN !

En ces temps de disette pour les mouvements, nous saluons la récente affectation de Christian BOULAIS à la section des Retraités. Après avoir porté celle des Directeurs -devenue section des Administrateurs- durant plus de quinze années, Christian nous passe le relais afin de continuer à faire vivre un syndicalisme indépendant à tous les niveaux de la DGFIP.

Nous nous attacherons à le faire, avec la même verve et la même passion. À défendre collectivement et individuellement l'ensemble des cadres, en dépit ou plutôt à cause du durcissement que nous observons à leur encontre. Nos échanges lors de l'assemblée générale du 25 avril l'ont montré : face à la volonté forcenée de l'administration d'abolir les règles de gestion, il n'y a rien à espérer d'une soumission au fait du prince, sinon la déception pour le plus grand nombre.

On te doit bien ça...

MOUVEMENT DES AGFIP & AFIP

La CAP n°1 s'est tenue le 07 mai pour examiner un mouvement très largement centré sur le grade d'AFIP avec outre les premières affectations, un nombre élevé de mutations.

L'avenir nous dira si ce mouvement important concrétise une orientation dans la gestion des cadres ou reste conjoncturel.

Les mouvements AGFIP sont limités en nombre et destinés à pourvoir des postes vacants à forts enjeux, sachant que d'autres situations analogues persistent.

**COMPTE RENDU DE L'AUDIENCE DU 18 AVRIL 2019
DE LA SECTION DES ADMINISTRATEURS
AUPRES DU CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

Monsieur François Tanguy, Chef de service était accompagné de Madame Marie-Thérèse Pelata, Sous-directrice chargée de l'Encadrement et des relations sociales.

La délégation représentant la section des administrateurs et des conservateurs de Solidaires Finances Publiques était composée de Christian Boulais, d'Anne-Françoise Baruteau, de Richard Kerguelen et de Bernard Camut.

L'entrevue a duré une heure quarante, les échanges ont été courtois et utiles.

En introduction, Christian Boulais a présenté **la section**, ses effectifs, son ambition de demeurer présente dans le paysage de la DGFIP au-delà du résultat des élections.

En réponse, F. Tanguy a rendu un bel hommage à l'action de Christian tout au long de sa carrière, a salué son engagement syndical, la nécessité de la représentativité, du dialogue professionnel et social, ce que dans ses responsabilités Christian a su mener au mieux.

L'entrevue s'est poursuivie par l'**examen de situations particulières** pour lesquelles un retour et un suivi individuel a été fait.

Au plan plus général, cette entrevue a permis de comprendre plusieurs éléments de politique générale, de convictions ou d'ambitions du nouveau responsable des ressources humaines à la DGFIP.

La période de **profond changement** que vit et que va probablement vivre la DGFIP, se doit d'être construite de manière équilibrée entre les enjeux budgétaires, les enjeux métiers, les enjeux de ressources humaines. Nous n'avons pas manqué de souligner combien **nous regrettons cette prééminence du pilotage budgétaire des dossiers à la DGFIP et combien nous souhaitons un rééquilibrage du pilotage dans ces trois dimensions.**

La revue des cadres annoncée, mais non planifiée, ni semble-t-il bien définie, dans sa forme sera de ce point de vue un exercice intéressant : comment SPIB et RH réussiront-ils à bâtir un discours commun, s'adressant aux cadres alors qu'ils sont exclus des choix d'organisation du réseau en cours ? Comment cela pourra-t-il être compatible avec la définition des carrières, des métiers, ainsi qu'avec la revue régulière des cadres par RH, par les délégués et par les directeurs territoriaux, avec les évaluations régulières de toutes sortes, tout en assumant la réduction des effectifs, la restructuration des métiers, des débouchés, des déroulements de carrière ?

A ce propos, notre délégation n'a pas manqué de souligner la frustration de l'encadrement au regard de la méthode retenue pour la géographie revisitée rebaptisée déconcentration de proximité où **l'association des cadres et la communication interne sur la trajectoire semble actuellement dans une impasse.**

Nos questions sur l'évolution des implantations, le dimensionnement des équipes de direction, le calibrage des postes n'ont pu trouver de réponse, le volet RH des évolutions de notre maison étant visiblement à construire, comme la vision métier d'ailleurs.

Dans ces conditions, **la discussion s'est recentrée sur le volet RH et le devenir du pilotage de la communauté des cadres.**

Il en ressort les éléments suivants :

- La gestion individuelle se heurte à l'évolution de la DGFIP et de la fonction publique. Les engagements, ou à défaut les orientations voire les appréciations communiquées, ne valent qu'à un moment donné, dans le contexte de l'instant et restent donc très indicatives et susceptibles d'évolution. Bien entendu, pas souvent dans un sens favorable !

- Le repli qui peut s'observer, volontaire ou subi, par certains collègues devient préoccupant : les durées de séjour s'allongent, les mouvements de mutations se grippent et surtout une part importante des cadres renonce voire se met en retrait.

- Le chef de service des ressources humaines est conscient de cette situation et il compte proposer des avancées afin de donner plus de visibilité sur les possibilités de mouvements, sur les postes potentiellement accessibles, mais aussi sur les règles, peut-être les statuts pour que ce qui ne peut se faire naturellement se fasse par la réglementation. F.TANGUY a dit vouloir faire une opportunité des nombreux départs en retraite des AGFIP dans les trois années à venir (40%). Il a précisé que si le contrat existe un jour, des données chiffrées pourraient venir éclairer cette ambition.

Toujours sur le statut, F.Tanguy a mentionné, en réponse à nos questions, que l'extinction du grade d'AGFIP CE posait aussi problème à terme et qu'une révision du statut pourrait être une solution.

Plusieurs questions plus ciblées ont fait l'objet d'échanges avec MM PELATA.

- La féminisation des cadres

La DGFIP n'est pas arrivée au niveau des attentes. Elle sera regardée sur les primo-nominations de N°1, ce qui nécessite une attention sur les viviers. Cependant, le directeur général a donné comme consigne de faire prévaloir lors de chaque sélection le niveau des cadres qui postulent indépendamment de l'appartenance à un sexe ou à un autre.

- Le rapport de la mission Brière - Pichevin est toujours dans les limbes ("pas enterré, la DG y travaille, on reviendra vers vous") alors que les résultats de l'observatoire interne montrent qu'il y a du travail à faire.

- Les CSC3 HEA administratifs nommés dans le cadre du dispositif en vigueur avant le 1er janvier 2017

Nous avons saisi la DG du problème suivant : 18 AFIPA détachés dans l'emploi de CSC3 HEA administratif dans le cadre du dispositif en vigueur avant le 1er janvier 2017 ont bénéficié d'un renouvellement de leur détachement sur cet emploi et sur leur affectation actuelle pour une période de 3 ans qui prendra fin le 31 août 2021 (cf. arrêté du 15 février 2018 publié au BOFIP-RHO-18-0604 du 16/02/2018).

3 questions non traitées en GT car exigeant des réponses ciblées et spécifiques se posent pour ces 18 AFIPA :

- Seront-ils promus au 1er septembre 2021 à l'échelon spécial doté de l'indice HEA ?

- Pourront-ils solliciter une mobilité géographique et/ou fonctionnelle effective au 1er septembre 2021 avec prise en compte de l'accès à cet échelon spécial ?

- Pourront-ils solliciter un emploi au choix de HEB comptable effectif au 1er septembre 2021 dès lors que le dispositif en vigueur avant le 1er janvier 2017 prévoyait une équivalence en termes d'ancienneté entre HEA administratif et HEA comptable ?

L'attention a été appelée sur le caractère sensible des réponses au regard desquelles ces 18 AFIPA devront se positionner lors des mouvements 2020.

DÉCONCERTATION DE PROXIMITÉ

L'étymologie est impitoyable, qui nous rappelle que le mot concertation dérive du moyen français *certare*, qui signifiait « lutter ». L'usage lui a conféré plus de douceur, le conjuguant avec le débat, le projet commun, et plus largement l'idée que l'on cherche à agir « de concert ».

La géographie revisitée va pourtant se jouer sur deux partitions bien différentes.

Aux élus, la mélodie aux airs de berceuse : davantage de présence de la DGFIP dans les territoires, plus de compétences au profit des collectivités, un service accru... sans rapport bien sûr avec le souvenir cuisant du rôle que ces mêmes élus locaux jouèrent autrefois dans le naufrage de la Mission 2003.

Pour les agents et les cadres, ce sera plutôt aux accents de la musique militaire : un peu d'information, un soupçon d'explication et en avant marche ! Tout le monde sur deux rangs -s'il en reste- et la direction générale à la baguette. En escomptant que pour cette fois, les troupes monteront au front sans barguigner.

Mais qu'elle soit héroïque ou pathétique, la symphonie pourrait bien, au moment du *finale*, laisser orchestre et auditoire quelque peu... déconcertés !

La section des Administrateurs et Conservateurs est représentée par :

Richard KERGUELEN AGFIP Secrétaire de section, assisté de
Anne-Françoise BARUTEAU (AGFIP), Joël TIXIER (AGFIP) et Jacques LAURES (AFIP)
Didier JASSELIN Représentant la section au Conseil Syndical de Solidaires FIP
Serge LODIER Conservateur des Hypothèques détaché sur un emploi de CSC
Ronan LE BERRE (AFIPA) chargé de la coordination du journal
Bernard CAMUT Secrétaire national en charge de l'Encadrement supérieur